

Réf: Dossier N° : 46867

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SKYFISH »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 38, 08 BP
1291 ABJ 08**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Fev 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SKYFISH » .

Objet: Import-export de café-cacao ; Import-export de noix de cajou ; Import-export de tous produits tropicaux ; Import-export de poissons ; Achat, distribution et vente de poissons congelés ou frais. Commerce général ; toutes opérations de transport, représentation, négoce. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 21 RUE 38, 08 BP
1291 ABJ 08**

GERANT: Monsieur EPURU RAJESH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-06948 du 12/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°6589 du 12/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

